


## RELEVONS ENSEMBLE TOUS LES DÉFIS

Madame, Monsieur,  
Cher.e.s locataires,

 Tout au long de l'année dernière, une grande part de notre énergie a été mobilisée sur deux aspects très urgent à régler pour l'OPH. D'abord, faire en sorte que cet outil au service des habitants d'Aubervilliers continue d'exister.

Sur ce premier point, le rapport qui vient d'être publié par l'ANCOLS (l'Agence nationale de contrôle du logement social) confirme qu'il y avait urgence à réagir, et c'est ce que nous avons fait.

C'était absolument indispensable pour que cet organisme continue de jouer son rôle, qui consiste à permettre aux plus modestes de se loger à des prix décents,

dans des logements de qualité, au cœur d'une des principales métropoles mondiales. Ensuite, il fallait que notre organisation soit davantage tournée vers les locataires. D'autant plus au moment où se travaille une rénovation urbaine ambitieuse pour les quartiers Emile-Dubois – Maladrerie et Villette – Quatre-Chemins, ou encore à Presles-Barbusse et Gabriel Péri, où vont avoir lieu les premières réhabilitations d'envergure sur notre patrimoine depuis de nombreuses années. Toutefois, malgré ces projets qui donnent de l'espoir en l'avenir et qui vont faire évoluer Aubervilliers de manière durable et positive, le secteur du logement social se trouve dans une situation très compliquée. Principalement d'un point de

vue financier, avec la baisse des APL qui n'a pas été compensée, ou à travers la nouvelle loi sur le logement, qui propose tout simplement de briser notre modèle du logement social et favoriser sa vente au secteur privé.

Dans ce contexte, il faut que nous soyons capables d'être inventifs, pour continuer à améliorer les services que nous apportons. Là-dessus, je suis convaincu que les ambassadeurs de l'OPH peuvent nous apporter beaucoup pour avancer collectivement. Vous pouvez compter sur mon énergie et ma détermination pour relever, avec vous, tous ces défis.



**ANTHONY DAGUET,**  
Président



### Le point



### Les nouveaux membres du conseil d'administration

À la suite des dernières élections, le conseil d'administration se voit renforcer de deux nouvelles représentantes des locataires,

à qui nous souhaitons la bienvenue :


**Mme Fatouma CAMARA**  
**Mme Dominique RENAUDAT**

Nous souhaitons par ailleurs saluer le départ de Mme Marlin et de M. Hurel qui quittent leurs fonctions au sein du CA de l'OPH. Nous leur souhaitons une très bonne continuation.



### Infos

### RETROUVEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

 oph.aubervilliers

 @AuberOPH

## Devenez ambassadeurs et ambassadrices de l'OPH !

Plusieurs dizaines de locataires ont déjà rejoint la démarche et souhaitent agir aux côtés de l'OPH. Améliorer le quotidien et mettre en place des actions innovantes au service des habitants, tel est l'objectif de ce dispositif, qui propose de développer une nouvelle manière de fonctionner, qui vous installe au cœur de notre organisme et de sa réflexion.

Afin de convenir au plus grand nombre, plusieurs formes et niveaux d'implication sont possibles :

- **Agir au quotidien sur son immeuble et son quartier**  
Chacun.e peut agir à son niveau, en devenant par exemple



un relais auprès de vos voisins pour transmettre à l'OPH des demandes collectives, des idées, des informations...

- **Participer à des groupes de travail** pour avancer concrètement sur les engagements qui ont été pris à l'issue de la consultation menée l'an dernier auprès des locataires. Il y en a pour tous les goûts : favoriser la réussite

des jeunes, agir contre l'isolement, travailler à la mise en place d'une conciergerie participative, rédiger une charte de vie commune, organiser des moments conviviaux, aménager des jardins partagés... et bien d'autres encore !

**Pour vous inscrire :**

[ambassadeurs@oph-aubervilliers.fr](mailto:ambassadeurs@oph-aubervilliers.fr)  
06 40 42 51 10



## Pensez à transmettre votre assurance habitation !

En tant que locataire, vous avez l'obligation d'assurer votre logement contre les risques locatifs (incendie, explosion, dégâts des eaux...). Cette assurance permet de protéger votre habitation et votre mobilier, que vous soyez victime ou responsable d'un sinistre.

Vous devez remettre chaque année à l'OPH un justificatif de cette assurance.

En ce début d'année 2019, n'oubliez pas de nous adresser une attestation d'assurance habitation en cours de validité.

Ce document vous a été transmis par votre compagnie d'assurance. Si vous n'en disposez pas, vous pouvez lui demander



de vous fournir un duplicata. Comment transmettre votre attestation ?

- par courrier au siège de l'OPH
- par mail à l'adresse suivante : [attestation@oph-aubervilliers.fr](mailto:attestation@oph-aubervilliers.fr)